

JEAN-LUC MÉLENCHON



LES PRINCIPAUX POINTS

DE SON PROGRAMME

- ▶ **Recrutement de 60 000 enseignants supplémentaires** et mise en place d'un dispositif de prérecrutement pour favoriser l'accès au métier d'enseignant pour les jeunes issus de milieux populaires.
 - ▶ **Scolarité obligatoire de 3 à 18 ans** en adaptant les pédagogies et les parcours scolaires.
 - ▶ **Le bac pro en 4 ans.**
 - ▶ **Nouvelle carte scolaire** privilégiant la mixité sociale.
 - ▶ **Développement des réseaux d'aide** aux élèves en difficulté.
 - ▶ **Revalorisation du salaire des enseignants**, en particulier ceux du primaire. Réserver l'argent public à l'école publique (abrogation de la loi Carle).
 - ▶ **Abolition de la réforme des collèges.**
- > **En savoir plus :**
<http://www.jlm2017.fr/>

Les Réponses de JEAN-LUC MÉLENCHON



Autonomie

Laisser les chefs d'établissement choisir leurs enseignants ? Cette mesure parachèverait "l'autonomie" des établissements. Nous en constatons pourtant les échecs : aggravation des inégalités, concurrence exacerbée entre personnels, dépossession du métier d'enseignant, contrôles hiérarchiques. Elle aggraverait la précarité des personnels et serait contraire au principe d'égalité de traitement de notre projet républicain pour l'école.



Réussite de tous

En primaire, il faut donner du temps aux élèves afin qu'ils progressent à leur rythme, en particulier en maternelle où l'acquisition du langage est une priorité. Nous proposons un droit à la scolarisation dès 2 ans et l'obligation d'instruction dès 3 ans. Nous voulons recréer les postes de Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), instaurer la règle d'un(e) Atsem par classe en maternelle, diminuer le nombre d'élèves par classe et instaurer un soutien scolaire gratuit. Au collège, il faut permettre aux enseignants de proposer des pédagogies différenciées. Nous voulons d'ailleurs soutenir la recherche en éducation. Mais nous n'admettons pas les attitudes de renoncement, souvent préludes à un tri entre les élèves.



Formation des enseignants

La hausse du traitement des enseignants est une priorité alors que le système éducatif est confronté à une crise de recrutement. Mais cette revalorisation ne doit pas s'accompagner d'une augmentation de leur temps de présence. Il faut, au contraire, alléger leur travail des tâches bureaucratiques qui se sont accumulées pour leur permettre de se recentrer sur les dimensions scientifiques et pédagogiques de leur métier. Préparer les cours, rencontrer les parents, collaborer avec les collègues et corriger les copies les conduisent déjà à travailler bien au-delà du temps qu'ils passent en classe. Il faut développer la formation continue, afin de permettre aux enseignants de faire face à la diversité des contextes d'apprentissages. Dans cette perspective, qu'apporteraient des stages en entreprise ? L'école doit s'affirmer comme un lieu neutre, proscrivant tout prosélytisme, y compris marchand. Nous mettrons donc fin au partenariat entre l'Éducation nationale et le Medef. L'usage des nouvelles technologies s'inscrit, lui, dans une démarche pédagogique mais gare à l'illusion techniciste. L'école doit aussi éduquer à la déconnexion. La formation des enseignants doit s'organiser autour de l'usage des logiciels libres, sans être sous-traitée à des entreprises privées.